

Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Invest - Global Lifestyles - A EUR - Acc Un Compartiment de CPR Invest (SICAV)

Code ISIN : (A) LU1989767253

Cette Société est gérée par CPR Asset Management, une société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Compartiment est de surperformer l'Indice MSCI World Net Return (libellé dans la devise de chaque Classe d'actions concernée) à long terme (au moins cinq ans) en investissant dans des actions internationales tenant compte des tendances de consommation à long terme déterminées par les changements démographiques, sociétaux et la digitalisation de l'économie.

Le Compartiment est activement géré par rapport à l'Indice de référence et vise à le surperformer. Le Compartiment est majoritairement exposé aux émetteurs de l'Indice de référence. Toutefois, la gestion du Compartiment est discrétionnaire, et il sera exposé à des émetteurs non inclus dans l'Indice de référence. Le Compartiment surveille l'exposition au risque par rapport à l'Indice de référence. Néanmoins, l'ampleur de l'écart avec l'Indice de référence devrait être importante.

La stratégie d'investissement sélectionne des sociétés bénéficiant des tendances de consommation à long terme, qui s'articulent autour de quatre dimensions : consommation numérique, santé & bien-être, loisirs & divertissement et consommation haut de gamme.

Le Compartiment investit principalement dans des actions de sociétés du monde entier.

La stratégie d'investissement durable du Compartiment se concentre sur la lutte contre le changement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement en sélectionnant les investissements tels que décrits ci-dessous.

Pour établir une sélection durable, il est aussi pertinent d'exclure certaines sociétés en fonction de l'approche ESG (à l'aide de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) de la Société de gestion, à savoir selon :

- les plus mauvaises notations ESG globales ;
- les plus mauvaises notations sur les critères spécifiques E, S et G jugés pertinents pour les secteurs liés au thème du Compartiment ;
- les controverses en matière d'ESG

Au minimum 90 % des valeurs en portefeuilles ont une notation ESG. La Société de gestion s'engage à faire en sorte que la notation ESG du Compartiment soit supérieure à la notation ESG de l'univers d'investissement après avoir exclu au moins 20 % des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

Le Compartiment cherche à obtenir une notation ESG pour son portefeuille supérieure à celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

Pour déterminer la note ESG du Compartiment et de l'Indice de référence, la performance ESG est évaluée en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre pour chacune des trois caractéristiques ESG : environnementale, sociale et de gouvernance. La sélection des titres par le biais de la méthode de notation ESG d'Amundi prend en compte les principaux effets négatifs des décisions d'investissement sur les Facteurs de durabilité en fonction de la nature du Compartiment.

L'exposition aux actions du Compartiment sera comprise entre 75 % et 120 % de ses actifs.

Le Compartiment investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions ou des titres assimilés à des actions de tout pays, sans contrainte de capitalisation. Dans cette proportion de 75 % de ses actifs, le Compartiment peut investir dans des Actions A chinoises via le Stock Connect à concurrence de 25 % maximum de ses actifs.

Les instruments dérivés peuvent être utilisés par le Compartiment à des fins de couverture, d'arbitrage, d'exposition et/ou de gestion efficace de portefeuille.

Le Compartiment a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure ».

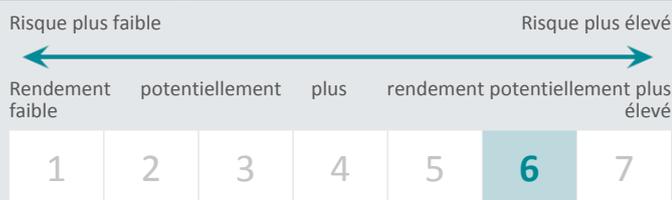
CPR Invest - Global Lifestyles - A EUR - Acc est libellé en EUR.

CPR Invest - Global Lifestyles - A EUR - Acc a un horizon d'investissement recommandé de 5 ans.

CPR Invest - Global Lifestyles - A EUR - Acc capitalise et/ou distribue ses bénéfices nets et ses plus-values de capital nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque du Compartiment reflète principalement le risque lié au marché d'actions international sur lequel il investit.

- Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur de risque numérique peuvent ne pas être indicatives du futur profil de risque du Compartiment.
- La catégorie de risque associée à ce Compartiment n'est pas garantie et peut changer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques suivants sont des risques importants pour le Compartiment qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre Compartiment. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez vous reporter à la section « Profil de risque » du Compartiment dans le prospectus.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le COMPARTIMENT sur une année

Frais courants	2,15 %* (imposition comprise) de l'actif net moyen
----------------	--

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances

Les commissions de surperformance	15 % (TTC) par an de la performance du Compartiment au-dessus de celle de l'Actif de référence. La Période d'observation de la performance, ayant débuté au lancement de l'action, est exceptionnellement prolongée jusqu'à la dernière valeur liquidative par Action de juillet 2022. Aucune commission n'a été prélevée au titre de l'exercice précédent
-----------------------------------	--

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximums. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs – vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

*Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Ils excluent :

- les commissions de surperformance,
- les coûts de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Le calcul de la commission de performance s'applique à chaque date de calcul de la valeur liquidative selon les conditions générales décrites dans le prospectus.

La comparaison entre l'actif net de l'action et l'Actif de référence (tel que défini dans le prospectus) est effectuée sur une période d'observation de cinq ans maximum. La commission de performance représente 15 % de la différence entre l'actif net de l'action (avant déduction de la commission de performance) et l'Actif de référence si la différence est positive, et si la performance relative de la classe d'actions par rapport à l'Actif de référence est positive ou nulle depuis le début de la période d'observation de la performance. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle provision de commission de performance.

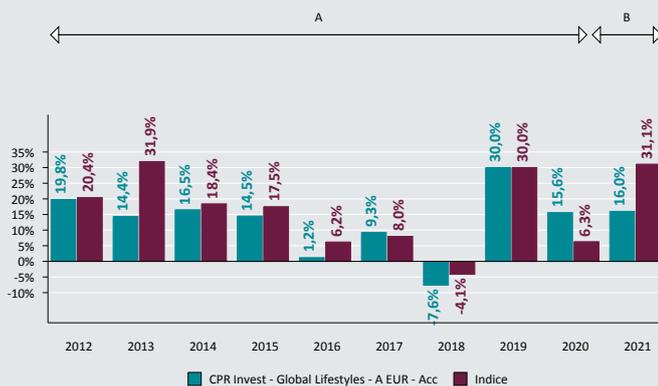
La date anniversaire correspond au jour de calcul de la dernière valeur liquidative du mois de juillet.

Les commissions de performance sont versées à la Société de gestion à une date anniversaire et une nouvelle période d'observation commence.

La commission de performance est versée même si la performance de l'action sur la période d'observation est négative, en restant supérieure à la performance de l'Actif de référence.

Pour plus d'informations sur les frais du Compartiment, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du prospectus, qui est disponible sur www.cpr-am.com ou sur demande auprès de la Société de gestion.

Performances passées



A : Simulation effectuée sur la base des performances réalisées entre la date de lancement et le 15 octobre 2020 par AF - CPR Global Lifestyles - AE (C) absorbé par CPR Invest - Global Lifestyles - A EUR - Acc le 16 octobre 2020. CPR Invest - Global Lifestyles - A EUR - Acc a adopté une structure de frais avec le même total de frais courants que celui de AF - CPR Global Lifestyles - AE (C) estimé à la date de la fusion le 16 octobre 2020.

B : Performance de CPR Invest - Global Lifestyles - A EUR - Acc depuis sa date de lancement.

- Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Le Compartiment a été approuvé le 31 juillet 2019.
- Le Compartiment a été lancé le 16 octobre 2020.
- La Classe d'actions a été lancée le 16 octobre 2020.
- Indice de référence : Indice 100 % MSCI World Net Return
- La performance annuelle est calculée sur la base des valeurs liquidatives en EUR, toutes commissions comprises.

Informations pratiques

www.CPR-AM.com

- Nom du dépositaire : CACEIS Bank, Succursale de Luxembourg.
- Les informations concernant le Compartiment (prospectus, rapport annuel, document semestriel) et/ou d'autres catégories d'actions sont disponibles en anglais et peuvent être obtenues gratuitement et sur simple demande écrite auprès de CPR Asset Management, 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France, ou sur le site Internet www.cpr-am.com.
- L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et d'autres classes d'actions qui sont décrits dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.
- Chaque Compartiment correspond à une catégorie distincte d'actifs et de passif de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont exclusivement destinés à répondre aux droits des investisseurs concernés par ce Compartiment et au droit des créanciers dont les créances sont issues en relation avec la création, la vie ou la liquidation de ce Compartiment.
- Ce document décrit un Compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont élaborés pour l'ensemble de l'OPCVM cité au début de ce document.
- En fonction de votre situation fiscale personnelle, les plus-values de capital ainsi que tout revenu associé avec des titres de participation du Compartiment peuvent être assujettis à l'impôt. Nous vous recommandons de prendre conseil auprès du distributeur de l'OPCVM pour obtenir plus d'informations concernant ce sujet.
- La valeur liquidative du Compartiment est disponible pour chaque date de calcul auprès de la Société de gestion.
- Le Compartiment n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » tels que définis dans la mention légale du site Internet de la Société de gestion : www.cpr-am.com ou dans le prospectus de l'OPCVM.

Les informations détaillées concernant la politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, y compris de façon non limitative une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, ainsi que l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages, sont disponibles par le biais du site Internet suivant : www.cpr-am.com, et un exemplaire papier sera mis à disposition à titre gratuit sur simple demande.

La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Compartiment est agréé au Luxembourg et est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

CPR Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29 avril 2022.